



# LA CÉGÈTE

## LE SYNDICAT CGT DE L'UNIVERSITÉ D'AIX-MARSEILLE



### Élections présidentielles Déclaration de la CGT

La CGT vote pour le progrès social

A l'approche des élections présidentielles, la CGT souhaite continuer de porter des exigences économiques, sociales et environnementales durant cette campagne. C'est plus que jamais l'enjeu de la période et l'exigence des salariés, des retraités, des privés d'emploi et de la jeunesse. Cette campagne électorale s'éloigne trop régulièrement de ces attentes et des vrais problèmes, minée par des affaires ou des débats bien loin du quotidien et de la réalité du monde du travail.

Nous nous félicitons que les luttes de centaines de milliers de salariés, permettent qu'aujourd'hui, les questions du travail, de la précarité, de la protection sociale, de l'égalité femmes-hommes, des salaires, de l'industrie, des services publics, et de paix trouvent une place dans le débat public. Elles doivent s'imposer dans cette campagne politique.

Depuis plusieurs mois, la CGT porte des propositions alternatives économiques et sociales en adéquation avec les exigences, les possibilités de notre époque et les aspirations des travailleurs, retraités, privés d'emplois.

Elle porte au cœur de sa démarche, la question du travail. Derrière ce mot, nous parlons de son organisation, du paiement des qualifications et de l'expérience, de la formation initiale et continue, des souffrances qu'il peut générer sur la santé.

Il est insupportable que certains perdent leur vie au travail, pendant que d'autres la perdent parce qu'ils n'en n'ont pas.

C'est pourquoi, nous revendiquons notamment une augmentation des salaires et des pensions avec, comme référence, le SMIC à 1800 euros, une réduction du temps de travail avec, comme référence, une durée de 32 heures hebdomadaire, un nouveau statut du travail et une sécurité sociale professionnelle, une protection sociale de haut niveau, des moyens supplémentaires pour les services publics, comme par exemple la santé, la culture et l'éducation, et la construction d'une véritable Europe sociale.

Nous nous félicitons que, pour une part, ces propositions soient reprises par certains candidats.

Dans un pays où les 40 plus grandes entreprises viennent de dégager 75 milliards d'euros de bénéfices et de verser à leurs actionnaires près de 500 milliards en 10 ans, les moyens existent.

Nous alertons le monde du travail contre ceux, à l'extrême droite, dont le FN est l'un des porte-drapeaux, qui prônent la division des travailleurs du fait de leur origine, leur statut ou leur situation sociale. Diviser pour mieux régner, c'est un vieux dicton toujours d'actualité aux yeux de certains. C'est aussi une façon de ménager et de servir les véritables responsables de la crise qui continuent de s'enrichir de façon insolente. Alors qu'au contraire les salariés ont besoin d'être unis.

Ceux qui veulent faire porter au syndicalisme la responsabilité des problèmes de notre pays, jouent à un jeu dangereux. Restreindre le rôle et la place du syndicalisme en imposant de nouvelles règles de démocratie sociale, en favorisant la création de pseudo syndicats ou d'associations pour accompagner les décisions patronales ou gouvernementales, ce n'est pas un signe de modernité et cela dessert l'intérêt des salariés.

Il faut d'abord renforcer le rôle et la place des syndicats en faisant respecter une liberté essentielle, le droit de se syndiquer, de militer et de revendiquer sans peur des représailles.

La liberté syndicale fait partie des droits fondamentaux.

Voter est un droit dont beaucoup de citoyens dans le monde, sont privés. C'est la marque de la démocratie, les travailleurs doivent s'en saisir. Les exigences et les choix du peuple doivent être respectés avant, pendant et après les élections. Les salariés doivent être entendus lorsqu'ils se mobilisent, lorsqu'ils revendiquent et qu'ils proposent des alternatives.

Nous refusons d'avoir le choix entre le pire et le moins pire. Nous voulons le meilleur.



### En direct de l'ESR

#### Déclaration FERC-CGT sur le RIFSEEP du 20 mars 2017

Lors d'une réunion au ministère dite de « concertation » sur la mise en place du RIFSEEP dans la filière Enseignement Supérieur et Recherche.

Alors que l'ensemble de la Fonction publique d'État devait au 1er janvier de cette année être soumis à ce nouveau système, le gouvernement n'a pu l'imposer qu'à une minorité de fonctionnaires car il s'est heurté à la résistance des personnels comme aux difficultés de mise en œuvre d'un système technocratique. Alors pourquoi tenter de passer aux forceps dans la recherche et l'enseignement supérieur à un mois d'élections largement susceptibles de modifier la donne gouvernementale ?

D'autant que s'est manifestée dans notre secteur une forte volonté d'empêcher la mise en place de ce RIFSEEP, avec une pétition intersyndicale signée par 10.000 de nos collègues, des prises de position multiples d'instances, de directeurs d'unités refusant de jouer un rôle qui n'est pas le leur, et surtout des mobilisations massives de personnels, en particulier à l'INRA, qui se sont prolongées jusqu'à des assemblées générales tenues ce jour.

Pourquoi ce refus massif des personnels ? Parce que ce nouveau système de prime introduirait une autre logique, totalement inégalitaire, de rémunération visant à mettre les fonctionnaires en concurrence entre eux, et surtout à porter un coup magistral à notre statut, puisque une bonne partie de la rémunération ne serait plus en fonction du grade et de l'échelon occupé. Dans la fonction publique française, la déconnexion du grade et de la fonction est le fondement de la carrière et de la rémunération. Elle assure l'indépendance du fonctionnaire. En faisant dépendre un élément de la rémunération de la fonction exercée, le RIFSEEP s'attaque au statut de fonctionnaire qui garantit l'indépendance de l'agent. En inscrivant dans la réglementation cette déconnexion complète du grade et de l'emploi, vous remettriez en cause les garanties statutaires et collectives des fonctionnaires d'état. Cela amènerait inexorablement à des déqualifications de poste et à généraliser le sous-classement des agents. Le RIFSEEP est donc un outil clef dans la gestion des fonctionnaires qui accompagne la profonde restructuration de l'appareil d'État, qui n'en est qu'au début avec la création des nouvelles régions et la réforme territoriale entreprises par le gouvernement. Réformes qui pour les personnels se déclinent sous le terme de mutualisation, maitre mot dans l'ESR pour les fusions d'universités, et les ComUE.

Le RIFSEEP, dont la « négociation salariale » individuelle se jouerait lors de l'entretien professionnel, aboutirait à encore plus individualiser les salaires, à généraliser les politiques indemnitaires locales concurrentielles et à instaurer le clivage entre services et collègues alors que le travail d'équipe est le fondement même de la recherche et de l'enseignement supérieur publics. Ne jouons pas avec les mots, le RIFSEEP n'est pas un complément de salaire versé selon le grade mais une prime de « management » versée pour répondre aux objectifs des Ressources humaines des organismes et des établissements. De plus, vous prenez le risque, ou alors c'est clairement votre objectif, de voir fuir des fonctionnaires déjà mal rémunérés vers des secteurs où les primes plus élevées pourraient leur permettre de relever leur rémunération.

Pour « vendre » la mise en place du RIFSEEP, le MESR avait affirmé aux organisations présentes lors de la réunion du 6 juillet 2016 qu'il avait obtenu de Bercy les sommes nécessaires pour revaloriser les primes des IT au niveau de celles des ITRF. Affirmation qui avait entraîné le soutien au RIFSEEP d'organisations syndicales qui affirmaient au départ y être opposés. Vous venez d'indiquer au début de cette séance qu'une mesure budgétaire de 6.8 Millions € aurait été budgétée pour 2017... c'est à dire pour la seule première année. Donc, le budget nécessaire pour cette opération - nous avons chiffré au bas mot à 2.5 Millions € le coût pour le seul INRA -, n'est ni vraiment garanti pour aujourd'hui, ni encore moins pour demain ! Et si nos directions étaient contraintes de le mettre en place dans ces conditions, cela ne pourrait se faire qu'au détriment des promotions et des recrutements !

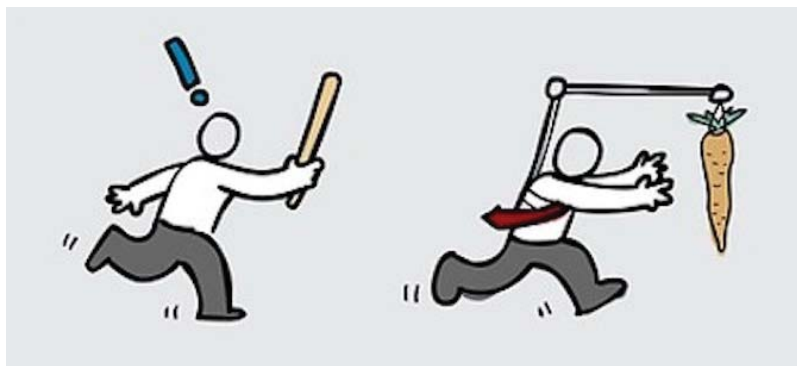
De plus, pour parler de l'équité et de l'harmonisation revendiquées par le gouvernement comme principes de base du RIFSEEP, les documents que vous nous avez remis montrent que si les socles de l'IFSE des IT sont supérieurs à leur PPRS moyenne, ces socles sont significativement inférieurs à ceux des ITRF, sauf pour les

adjoints techniques où ils sont identiques. L'écart va de 7 à 22% alors que vous prévoyez des groupes de fonctions similaires ? Avez-vous simplement réfléchi à l'impact que cela aurait dans les unités Mixtes de recherche, où des personnels ayant les mêmes grades et exerçant les mêmes fonctions pourraient avoir des socles de primes différents ? Quand nous dénonçons le RIFSEEP comme système de mise en concurrence entre agents, c'est ce qui est immédiatement programmé pour opposer agents des EPST et des Universités ! la CGT analyse cette opération comme faisant partie d'un projet global de restructuration de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, essayant de pousser hors des organismes de recherche les personnels IT qui sont insuffisamment rémunérés en les incitant à passer dans le cadre universitaire, vers des Universités gérant des budgets d'austérité, fusionnées ou regroupées dans les ComUE.

Quant à la prétendue volonté de rendre les carrières plus attractives dans l'ESR, il suffit de regarder la faiblesse des revalorisations et le décalage complet entre les plafonds autorisés et les socles de l'IFSE que vous avancez, qui peuvent être 5 fois moindres, pour considérer qu'il s'agit au mieux d'esbroufe, au pire de mensonge délibéré à usage médiatique. En outre, contrairement à la PPRS, le socle de l'IFSE ne serait pas revalorisé car il n'est pas prévu d'être indexé sur le point d'indice. Nous connaissons bien les conséquences de cette désindexation sur la prime des chercheurs.

S'il s'agissait d'égalité de traitement, alors les primes seraient fonction du grade, et leurs montants seraient les mêmes, à grade égal, pour tous les corps de la fonction publique. Cela éviterait que les mobilités ne se fassent que dans un sens.

Si l'argent existe réellement pour mettre en place le RIFSEEP, au-delà des « promesses » que fait un gouvernement en fin de mandat, alors pourquoi ne pas l'utiliser pour augmenter la PPRS, ou mieux le point d'indice, ou encore pour des créations d'emplois de titulaires, ou encore pour le rétablissement des avancements accélérés d'échelon ?



Ce n'est pas de cela dont il s'agit.

- Le RIFSEEP, tant par le biais de l'IFSE que du CIA, est une prime à la tête du client. Il individualise le travail et vise à faciliter les restructurations des services.
- Inégalitaire par essence, il vise à mettre les personnels en compétition entre eux et contrevient aux fondements du statut général des fonctionnaires.
- Il est contraire à l'esprit d'équipe qui préside au fonctionnement de l'enseignement supérieur et de la recherche fondés sur la coopération.

Nous ne voulons toujours pas de ce RIFSEEP pour toutes ces raisons. Nous demandons l'exemption pour les ITA, ITRF et Bibliothèques, et l'abrogation des décrets l'imposant aux personnels AENES. Nous vous demandons de retirer vos propositions et d'augmenter à la fois la PPRS et la valeur du point d'indice. Car contrairement à ce que certains prétendent, les personnels ne demandent pas le RIFSEEP. Les agents réclament et exigent une augmentation de salaire, et non une augmentation du stress et du mal-être sur leurs lieux de travail.

Non seulement le PPCR n'aura quasiment rien apporté de plus sur la très grande majorité des feuilles de salaires des 40 000 agents de ce ministère, mais le RIFSEEP va les monter les uns contre les autres, les forcer à se battre entre eux pour grappiller les Euros que vous auriez dû décentement mettre sur les feuilles de salaire, en augmentant le point d'indice de 15%.

La CGT n'entend donc pas participer à la mise en place du RIFSEEP et, avec tous les syndicats qui décideront de la rejoindre, elle appellera les personnels à la mobilisation et à la grève si vous décidez malgré tout de convoquer un Comité technique pour faire avaliser ce système inacceptable.

En conclusion, la FERC-CGT s'adresse solennellement et publiquement à Benoît Hamon. La Ministre Mme Nadjat Vallaud-Belkacem et le Secrétaire d'Etat Thierry Mandon étaient à ses côtés hier à Bercy, et T. Mandon est membre de son comité de campagne. Si B. Hamon entend défendre effectivement les droits des salariés de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, alors qu'il demande à Mme Vallaud-Belkacem et à T. Mandon de stopper immédiatement cette marche à la concurrence entre salariés que constitue la tentative de mise en place du RIFSEEP.



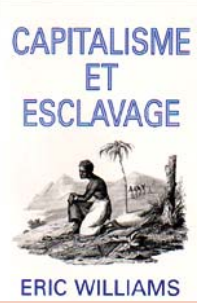
## Le coin culture

### Ouvrage

#### Capitalisme et esclavage

Auteurs : Eric Williams  
ISBN : 978-2708702196

La présente étude s'efforce de placer dans une perspective historique les rapports qui existent entre les débuts du capitalisme - en l'occurrence, du capitalisme anglais - et la traite des Noirs, l'esclavage noir et l'ensemble du commerce colonial des xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles. Chaque époque réécrit l'histoire, mais surtout la nôtre qui, sous la pression des événements, a dû réviser toutes ses conceptions de l'histoire et du développement économique et politique. L'ouvrage cependant n'est pas un essai. Il ne prétend pas avancer des idées ou interpréter des faits. Il n'est rien d'autre qu'une étude économique du rôle joué par l'esclavage noir et la traite des Noirs dans la constitution du capital qui a financé la révolution industrielle et de celui que le capitalisme industriel parvenu à maturité a tenu ensuite dans la destruction de ce même système esclavagiste. Il est, par conséquent, d'abord une analyse de l'histoire économique anglaise et ensuite une étude de l'histoire antillaise et nègre. Eric Williams (1911-1981) Né le 25 septembre 1911 à port of Spain (Trinidad), il fait ses études primaires à Tranquillity Boy's School, puis ses études secondaires au Queen's Royal College. Major de sa promotion au St Catherine's College (Oxford) en licence d'Histoire moderne avec des First Class Honors, il obtient en 1939 le Ph.D. pour sa thèse sur les aspects économiques de l'abolition de l'esclavage et de l'émancipation des esclaves dans les Antilles Britanniques. Cette thèse fut remaniée et publiée en 1944 sous le titre Capitalism and Slavery. Docteur en Droit, en Lettres, il devient Président de la Société Africaine de Culture en 1969. C'est sous sa présidence que fut instituée la « Journée des Peuples Noirs », adoptée par la 20<sup>e</sup> session de la Conférence générale de l'Unesco (1978) et célébrée le premier dimanche de chaque année.



## Ailleurs dans le monde

### Les salariés, la population et les syndicats Guyanais doivent être entendus !!!

Ils dénoncent notamment la dégradation continue de leurs conditions de vie et de travail, l'insécurité, le taux de chômage qui atteint 22%, le manque d'infrastructures, le système de santé défaillant, etc. ! Ce n'est pas la vente de l'hôpital de Kourou par la Croix-Rouge à un opérateur privé qui ouvrira à la population un meilleur accès à la santé.

Les nombreux grévistes du secteur de l'Energie, demandent des recrutements et des investissements dans un territoire où les coupures sont fréquentes et où des milliers de personnes n'ont pas accès à l'électricité.

A quelques semaines de la loi votée, intitulée « loi pour l'égalité réelle », un quart des enfants en Guyane n'ont pas accès à l'eau ou à l'électricité !!! Vous avez dit égalité ?

Egalité encore ? La moyenne nationale des familles qui vivent sous le seuil de pauvreté est de 14%, et de 44% quand il s'agit de la Guyane !!

Égalité toujours, alors qu'on recense un manque criant de classes dans les établissements scolaires avec plusieurs centaines d'enfants et de jeunes déscolarisés, renforçant un sentiment de relégation.

La Guyane, depuis des décennies fait l'objet de promesses non tenues aggravant la situation économique et sociale du territoire.

La Guyane et Kourou sont la vitrine mondiale de la Fusée Ariane mais certainement pas la vitrine sociale des gouvernements successifs !

Depuis plusieurs semaines la collectivité territoriale Guyanaise voit des mobilisations sociales dans plusieurs secteurs économiques qui ont marqué ces derniers jours. 37 syndicats de l'Union des Travailleurs Guyanais ont ainsi décidé d'un appel à la grève générale entamée le lundi 27 mars.

Cette situation doit être prise à la hauteur des besoins sociaux, économiques, d'éducation et sanitaires qu'elle porte.

Le gouvernement doit répondre à la légitime demande des grévistes de pouvoir ouvrir de réelles négociations avec la Ministre et le gouvernement.

La Confédération Générale du Travail exprime son entier soutien aux salariés Guyanais

et leurs organisations syndicales.

La CGT est disponible pour répondre à toutes sollicitations et échanges avec les syndicats Guyanais dans le cadre de nos relations d'amitié, de solidarité et de lutte.



## En bref...

### L'IUT en marche !!!

Les élections du 21 mars pour le renouvellement du conseil d'institut ont donné 3 sièges à la CGT (2 IATSS et 1 PRAG) contre 1 (IATSS) jusqu'à présent. Le SNESUP passe de 3 sièges à 5. Cette augmentation du nombre d'élus sous étiquette syndicale marque le rejet de la politique menée par l'équipe de direction actuelle. Malgré tout, la direction reste majoritaire car elle a réussi à présenter des listes dans tous les collèges (5 collèges) contrairement à la FSU (2 collèges) et la CGT (2 collèges).

N'ayant pas participé à la gestion de l'IUT sous le précédent mandat, nous ne nous sentons pas concernés par les félicitations de la Direction envers les syndicats qui ont cogéré l'IUT. La Direction tente de maquiller le désaveu de sa politique en un résultat qui comme elle dit montre notre « confiance dans la politique audacieuse menée » (fallait oser !).

Lors du précédent mandat, la Direction de l'IUT s'est en effet contentée, en bon petit soldat et parfois avec zèle, d'appliquer les mesures libérales de la Direction d'AMU, au détriment des étudiants et des personnels de l'IUT.

La CGT continuera à se battre, aux cotés des personnels et des étudiants contre cette politique.

### Vous avez dit procédures ?

Alors que l'université met en place des procédures pour tout, il semblerait que certains responsables eux s'en affranchissent.

Pour exemple, au mois de février une sorbonne (hotte aspirante en bois) des années 60 située dans les salles de TP de chimie sur le site st Charles a été démontée. L'ingénieur hygiène et sécurité du site n'a pas été informé de l'opération. Ces travaux ont été effectués par un agent du service technique, non formé. Tout cela pour faire des économies.

Or il s'avère que les sorbonnes de ce type sont polluées par une importante activité liée à des produits dangereux et qu'elles contiennent une plaque amiantée type fibrociment. Même si l'agent a été équipé d'une combinaison et d'un masque cela doit nous interpeller.

Pour manipuler de l'amiante et évacuer les déchets il existe des procédures. Mais là apparemment pas grand-chose n'a été respecté. Les déchets pollués se sont retrouvés dans une benne non adaptée et la plaque de fibrociment...a disparu !!!

Les représentants CGT ont porté cette question lors du dernier CHSCT, mais la représentante de l'administration en la matière a indiqué qu'il n'y avait pas lieu de s'alarmer que l'amiante est dangereuse seulement quand elle est friable et là ce n'était pas le cas. Quant aux déchets jetés dans une benne, il n'y a pas non plus de dangers. Quant à la plaque fibrociment elle aurait été évacuée par une filière adaptée.

Et dire qu'AMU a fait voter une charte santé et sécurité au travail qui débute ainsi : « Soucieuse de la santé et de la sécurité au travail de ses personnels et de ses étudiants, Aix-Marseille Université a la volonté de promouvoir la qualité de vie au travail et d'assurer la protection de ses acteurs contre l'ensemble des nuisances et risques professionnels. »

On laissera à chacun-e la possibilité de se faire son opinion !



### Notre intérêt à tous, c'est d'adhérer

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Téléphone : .....

Portable : .....

Mail : .....

Lieu de travail (site/composante/dpt/labo...): .....

Corps : .....

Grade : .....

Echelon : .....

A remettre à un militant, ou à retourner directement avec un RIB à la Ferc Sup CGT de l'Université d'Aix-Marseille :



Ferc Sup CGT Université d'Aix-Marseille  
Faculté de Saint Charles  
3 place Victor Hugo  
13331 Marseille cedex 3  
Tel : 04.13.55.11.66

